

Des bonbons fourrés aux **nanoparticules**

Une récente enquête d'un magazine de défense des consommateurs a fait apparaître que tous les produits qu'elle a testés, des biscuits, bonbons et autres confiseries, contenaient des nanoparticules, sans que leur présence soit indiquée.

De manière récurrente, les nano-aliments reviennent. Une nouvelle enquête effectuée par le magazine **60 Millions de consommateurs** a révélé, jeudi 24 août, que des nanoparticules avaient été décelées dans les dix-huit produits testés. En l'occurrence du dioxyde de titane, généralement présenté sous le nom de code **E171**. Or, il aurait dû être mentionné, entre crochets, le mot « **nano** », cela conformément au règlement européen **Inco**, souligne le magazine, qui ajoute : Soit les marques ignorent cette présence dans les ingrédients qu'elles utilisent, soit elles nient le problème, ou jouent avec les définitions et le principe de précaution... Et ce, depuis un certain temps. En juin 2016, une **ONG, Agir pour l'Environnement**, avait tiré la sonnette d'alarme, après avoir trouvé des nanoparticules dans quatre produits alimentaires courants. Elle avait alors souligné que les enfants étaient en première ligne, étant deux à quatre fois plus exposés au dioxyde de titane que les adultes du fait de leur consommation de confiseries. L'**ONG** a même publié une liste de quelque trois cents produits alimentaires contenant des nanoparticules et disponibles [sur le Net](#).

Quand les nanos font tache

100 % C'est le pourcentage de produits contenant des nanoparticules sur les dix-huit testés par **60 Millions de consommateurs**.

Prenant au mot l'industrie agroalimentaire qui, depuis des années, assure ne pas utiliser d'ingrédients à base de nanoparticules, **60 Millions de consommateurs** a voulu, avec son étude, en avoir le cœur net... Invités faisant quelque peu tache aux états généraux de l'alimentation, les nanos ont provoqué une réaction du gouvernement qui a annoncé, le 31 août, vouloir renforcer les contrôles et a pressé l'**Anses**, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de finaliser à court terme son rapport sur la dangerosité du dioxyde de titane dans l'alimentation. Jusqu'à maintenant, seuls des rats de laboratoire ont eu quelques problèmes en les ingérant, mais peut-être faudrait-il éviter de prendre les enfants pour des cobayes.

Nota bene : L'**AFOC** avait déjà lancé l'alerte

L'**Association FO consommateurs (AFOC)**, a, début 2017, consacré un dossier aux nanoparticules dans ses Cahiers (n°232, janv.-fév. 2017), au vu des risques que [leur] présence peut présenter pour la santé des consommateurs, en particulier dans les produits alimentaires (voir aussi *FO Hebdo* n°3228, daté du 1^{er} février 2017).